

# Compte-rendu de l'Assemblée générale de la Gauche par l'Exemple du 24 août 2016

- Bilan d'activité / Rapport financier / Echange politique sur le rôle et les tâches de la GPE  
L'année qui vient est une année durant laquelle les élu-e-s de la Gauche par l'exemple vont s'inscrire dans la mise en mouvement de la France insoumise. Elu-e-s insoumis-es dans leurs actions et leurs pratiques, les élu-e-s de la GPE doivent aussi devenir des élu-e-s de la France insoumise. Les élu-e-s de la GPE doivent donc se mettre en lien avec les groupes d'appui de leur territoire pour mettre en résonance sur le fond et sur la forme leur action avec la réémergence d'une volonté citoyenne dans une pratique démocratique renouvelée.

La Gauche par l'exemple se fixe pour objectif dans l'année qui vient :

- o de continuer à impulser localement des radicalités concrètes
- o de se battre contre les logiques d'austérité qui étranglent les collectivités et les dessaisissent des leviers d'action qui devraient être les leurs
- o de mettre à jour la perversion démocratique qui s'approfondit avec la mise en place de la réforme territoriale. Pour cela, il est rappelé qu'un observatoire de l'a-démocratie locale a été lancé par la GPE auquel vous pouvez remonter vos observations

Le conseil national a également mandat pour mettre en place un outil pour recenser dans nos villes les pratiques et les propos du Front National.

- Point parrainages présidentielle : la France insoumise sera sollicitée début septembre pour se déployer et aller solliciter les promesses de parrainage nécessaires auprès des maires. Un outil électronique adapté et dynamique sera proposé à cet effet. Les élu-e-s de la Gauche par l'exemple doivent profiter des rencontres avec leurs collègues en cette rentrée pour aborder sans fausse pudeur et sans se masquer cette question. Nous ne devons pas être sur la défensive mais au contraire mettre sur la place publique le déni démocratique le verrouillage que constitue la loi électorale.
- Election au Conseil national : La volonté était d'élire un conseil national à parité et représentatif de l'ensemble des mandats, situation politiques (majorité / opposition) et des territoires.
  - o Laurent Abrahams (93), adjoint au maire
  - o Elliott Aubin (69), adjoint au maire
  - o Thierry Aufranc (34), adjoint au maire
  - o Tony Bernard (63), maire
  - o François Cocq (94), adjoint au maire
  - o Alan Confesson (38), conseiller municipal, vice-président de la métropole
  - o Zohra Dhirhoussi (34), adjointe au maire
  - o Emilie Marche (38), conseillère régionale
  - o Jeannick Le Lagadec (94), conseillère départementale
  - o Manon Lebretton (11), conseillère municipale
  - o Véronique Louis (07), maire
  - o Céline Piot (40), conseillère municipale
  - o Guilhem Seyrieys (12), conseiller régional
- Une réunion du Conseil national sera programmée en septembre avec notamment pour objet d'élire en son sein un bureau national de tâches.